

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL D'AMINISTRATION

SEANCE DU 13 AVRIL 2024

*Faut-il déporter du CCAS empêché*  
 Président,  
 Defosse  
 DEFOSSEZ



<p>Date de convocation : 09.04.2024</p> <p>Date de publication : 09.04.2024</p>	<p><b>L'an deux mille vingt-quatre ; le treize avril,</b>                  Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.</p>
<p>Effectif du CA : 13</p> <p>Quorum : 7</p> <p>Présents : 9                  Absents excusés : 2                  Ont donné pouvoir : 2                  Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 11                  Exprimés : 11                  Pour : 11                  Contre : 0                  Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance :                  Mme Angela VACCARO</p>	<p>PRESENTS : M. Raphaël KRUSZYNSKI, M. Jean-Luc FRERE, Mme Monique PASSET, Mme Nathalie DELHAYE, M. Léo DEFOSSEZ, M. Pierre LEGRAND, M. Jean-Michel MAILLOT, Mme Ginette VAN DER HOEVEN, Mme Catherine ROLY et Mme Chantal LEHELLE</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Mme Christiane LOTTE, Mme Catherine ROLY</p> <p>ONT DONNE POUVOIR : Mme Christiane LOTTE donne pouvoir à M. Pierre LEGRAND, Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Ginette VAN DER HOEVEN</p> <p>ABSENTS : Mme Patricia DURIEUX, M. Benamar TOUATI</p>

**DELIBERATION**

**Objet :** Affectation du résultat – exercice 2023

Vu l'instructions M 57  
 Vu les Budgets de l'exercice 2023 approuvés,  
 Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2023,

**DECIDE A L'UNANIMITE,**

- L'affectation des résultats comptables du compte administratif comme suit :

**1 - DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 :**

Total des dépenses : 45 913,58 €	Total des recettes : 53 131,33 €
Résultat : + 7 217,75 €	

**2 - DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 A AFFECTER :**

Résultat excédentaire 2023 (compte 12) : 7 217,75 €	Résultat excédentaire antérieur (compte 110) : 26 726,24 €
<b>Résultat à affecter : + 33 943,99 €</b>	

**3- DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2023 :**

Résultat antérieur : + 180,05 €

Total des charges : 0.00 €	Total des produits : 0.00 €
<b>Résultat d'investissement : 0.00 €</b>	

Résultat cumulé (A) : + 180.05 €

**4- DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT :**

Report de dépenses : 0,00 €	Report de recettes : 0,00 €
<b>Résultat des reports (B): 0.00 €</b>	

Besoin ou excédent de financement (A+B) : + 180.05 €

**5 - AFFECTATION PAR ORDRE DE PRIORITE :**

- Couverture du déficit d'exploitation par réduction des charges : 0,00 €
- Couverture de besoin de financement (compte 1068) : 0,00 €
- Autofinancement complémentaire : 0,00 €
- Report à nouveau (compte 002) : 33 943,99 €
- Report à nouveau (compte 001) : 180.05 €

Les résultats définitifs dégagés ci-dessus seront repris au budget primitif de l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président,




K. KRUSZYNSKI.